Participants

Pour la CCHB :

- M. Marc Oxibar, président
- Mme Sylvie Bétat, vice-présidente en charge du projet territorial de santé
- Mme Saouter, vice-présidente en charge du développement social, 2e adjointe d'Oloron
- Mme Béatrice Lamarque, cheffe du pôle développement social

Pour le CLS :

- Mme Julie Pratdessus, coordinatrice du CLS

Pour la CPTS des 3 Vallées :

- Dr Eric Claudepierre, président
- Mme Cerise Granal, coordinatrice

Tous les points de la présentation ont été abordés, après un bref rappel de l'objet de la réunion.

Rappel de la chronologie

Lors du rappel de la chronologie, Madame Lamarque a précisé que l'émergence de la CPTS ne relevait pas d'un souhait de la CCHB ou du CLS. Ils y ont en revanche été favorables dès les premières idées émergentes des professionnels de santé. Aujourd'hui, ils se positionnent en facilitateurs et en donneurs de visibilité.

Position de la CCHB

Le Dr Claudepierre souhaite souligner la tonalité positive de cet échange, ainsi que la volonté de la CCHB de travailler main dans la main avec la CPTS et avec tous les acteurs de santé qui la rejoindront.

La CCHB conserve une position de neutralité envers l'ensemble des structures de santé du territoire : elle ne mettra pas davantage en avant la CPTS que les maisons de santé. Elle répondra toutefois favorablement, dans la mesure du possible, aux demandes de la CPTS.

Mise en commun des ressources

Il est apparu pertinent de mettre en commun les ressources. La participation de la CPTS aux actions de prévention de la CCHB sera très appréciée.

Lieux mis à disposition

Pour répondre aux demandes de la CPTS, plusieurs possibilités ont été évoquées :

- **Lieux dans les communes :** mettre à disposition différents lieux dans différentes communes du territoire.
- **Planning de rotation :** envisager un planning de rotation pour la coordinatrice, afin qu'elle puisse circuler sur le territoire et rencontrer les professionnels de santé.
- **Événement du 17 novembre :** faciliter la location de la salle Ledeuix pour l'accueil de l'événement organisé par la CPTS le 17 novembre au soir. Les demandes sont en cours.

Patients sans médecin traitant

Il a été demandé de faire un point avec l'ARS sur le nombre exact de patients sans médecin traitant. Les sources de Présence Médicale 64, de la CPAM et de l'ARS seront croisées, afin de disposer d'un seul et unique chiffre à communiquer à la population dans les courriers officiels.

Rapprochement avec le CLS

Le partenariat avec le CLS offre bien plus de perspectives communes que nous ne le pensions.

Ce rapprochement donnera lieu à plusieurs rencontres :

- Une première rencontre permettra d'étudier les parallèles entre nos actions et la place de la CPTS dans le CLS de troisième génération, comme partenaire ou comme copilote. Des avenants au CLS seront mis en place pour redonner toute sa place à la CPTS. Elle aura lieu le 21 octobre entre Cerise GRANAL et Julie PRATDESSUS.
- Une autre réunion portera sur la participation de la CPTS aux rencontres de prévention organisées avec le CLS. Une première rencontre avec la ligue contre le Cancer est prévue le 19 octobre.

Hôpital d'Oloron

Le CLS et la CCHB s'accordent pour revaloriser l'hôpital d'Oloron. Ils réfléchissent à des solutions pour faciliter la communication autour de ce lieu.

> **Suites**
>
> - Une rencontre avec Monsieur Rossignol est envisagée.
> - La coordinatrice de la CPTS a suivi les recommandations de la CCHB et a pris contact afin de se présenter, en tant que coordinatrice et représentante de la CPTS, auprès de l'hôpital d'Oloron, de l'HAD et des différents partenaires du territoire, tels que les MSP, SAS64 et Présence Médicale 64, ains que le SSIAD.
>
> **Patients sans médecin traitant**
>
> Il a été demandé de faire un point avec l'ARS sur le nombre exact de patients sans médecin traitant. Les sources de Présence Médicale 64, de la CPAM et de l'ARS seront croisées, afin de disposer d'un seul et unique chiffre à communiquer à la population dans les courriers officiels. Le chiffre de 3 375 habitants concernés, issu du projet de santé 2025 et présenté lors de cette réunion, reste donc à vérifier. La coordinatrice se charge de ses recherches en contactant ARS, CPAM et Présence Médicale 64.

Cette réunion, riche en échanges, a été très positive et pleine d'avenir. Elle pose les premières bases d'une collaboration prometteuse entre la CCHB, le CLS et la CPTS, au bénéfice des habitants et des professionnels de santé du territoire.